

« 4L INVEST »
Société par actions simplifiée
au capital de 12.000,00 €
Siège social à CLAIX (38640)
18 Chemin de la Pissarde
983.108.309 RCS GRENOBLE

**TEXTE DE LA RESOLUTION RELATIVE A L'AFFECTATION DU
RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Sur la proposition du Président et du directeur général,

Et après avoir constaté, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été effectué la distribution de dividendes suivante au titre de l'exercice précédent, cet exercice étant le second :

EXERCICE	DIVIDENDES	Eligible Abattement 40 %
Décisions du 30/06/2025	11.000 €	11.000 €

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui s'élève à 153.674,05 € comme suit :

- A titre de distribution de dividendes, 12.000 €
- Le solde, soit la somme de 141.674,05 €
Au compte « autres réserves »
Lequel passera ainsi de 58.497 € à 200.171,05 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Il est précisé que conformément aux dispositions légales en vigueur, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % institué par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Ce dividende sera versé aux associés, personnes physiques résidents français, net de contributions sociales et du montant dû au titre du prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8 %, sauf pour ce dernier, en cas de demande de dispense de ou des associés.

Certifié conforme,
Le Président



Désignation de l'entreprise 4L INVEST SAS

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 5

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 4

Néant

*

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209		210
Production vendue	biens et livraisons intracommunautaires	215		214
	services *	217		218
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
Production immobilisée *				224
Subventions d'exploitation reçues				226
Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
Variation de stock (marchandises) *				236
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240
Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244
Rémunérations du personnel *				250
Cotisations sociales	(dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252
Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254
Dotations aux dépréciations				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
Total des charges d'exploitation	(II)			264

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)			270
Produits exceptionnels	(IV)			280
Charges financières	(V)			290
Charges exceptionnelles	(VI)			294
Impôts sur les bénéfices *	(VII)			300

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			310
---------------------	--	--	--	-----

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				312
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.L.) et autres amortissements non déductibles				316
Provisions non déductibles *				318
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				322
Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				330
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				251

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Entreprise nouvelle (44. sections)	986	Zone franche urbaine (44. sections A)	987	342
(FR)Ruralis (44. sections A)	181	Jeune entreprise innovante (44. sections A)	989	
Divers (44. sections A)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	350
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				352
Déficits antérieurs reportables : *	1.9	1.4	7	356

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

				370
--	--	--	--	-----

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

**COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et **présentés** conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont comptabilisés **en charges**, conformément aux articles **221-1 et 222-1 du PCG**.

Événements post-clôture

- NEANT -

Informations significatives

- NEANT -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

- NEANT -

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	500 000			500 000
TOTAL GENERAL	500 000			500 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- NEANT -

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	3 286	3 286	
TOTAL	3 286	3 286	

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73	73		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	285 087	92 009	193 078	
Emprunts et dettes financières divers	634	634		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 800	4 800		
Groupe et associés	1 038	1 038		
TOTAL	291 631	98 553	193 078	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	330 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 913			

Le 16/04/2026
BLANC Julien Président

Désignation de l'entreprise **4L INVEST SAS** Néant ☐

Adresse de l'entreprise **18 Chemin de la Pissarde** **38640 CLAIX**

Numéro SIRET * **9 8 3 1 0 8 3 0 9 0 0 0 1 1** Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 5	3 1 1 2 2 0 2 4
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	500 000	500 000
Total I (5)		044	048	500 000	500 000
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres * (3)	072	074	3 286	3 190
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	13 716	15 216
	Total II	096	098	17 002	18 406
Total général (I+II)		110	112	517 002	518 406

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

[Signature]

		PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		12 000	12 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		1 200	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		58 497	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		153 674	70 697
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		225 371	82 697
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156		285 793	364 888
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		4 800	4 218
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169			
	Comptes courants d'associés	173			604
	Autres dettes	175		1 038	66 000
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		291 631	435 709
	Total général (I + II + III)	180		517 002	518 406

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	193 078
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.